

TARIFICATION MENSUELLE

Par personne couverte

Garantie frais de santé

MA MUTUELLE DE VILLAGE – 2024



	SANTE-PRIM'	SANTE-PLUS	SANTE-PRO	SANTE-PACK
0 - 30 ans	25,41 €	27,55 €	34,87 €	42,68 €
31 – 50 ans	43,29 €	47,43 €	58,38 €	68,41 €
51 – 70 ans	55,27 €	71,61 €	80,05 €	86,70 €
71 ans et +	66,98 €	79,47 €	95,12 €	96,98 €

Une révision peut intervenir en cas de modification de la législation en vigueur ou autre.

Tarif mensuel par personne couverte – Gratuité au-delà du 2^{ème} enfant.